

Marchés publics de travaux : Rédaction du cahier des charges

Public concerné :

Acheteur, juriste, technicien ou agent public amenés à intervenir dans les procédures de marchés publics

Objectifs pédagogiques :

- Savoir définir son besoin préalablement à la rédaction du cahier des charges
- Anticiper les aléas de chantier par l'adoption de clauses contractuelles pertinentes
- Déterminer des conditions de consultation pour le choix du candidat mieux disant

Pré-requis :

Connaissance et pratique préalable des marchés publics

Durée de la formation et modalités d'organisation :

- 2 jours (14 heures)
- 8 personnes maximum par session

Délai de prévenance :

- 2 semaines avant la date de la formation en distanciel.
- 2 mois pour une formation en INTRA (nous contactez en cas de besoin urgent)

Tarif (TVA inclus) :

- Formation en DISTANCIEL : 750€ / pers
- Pour une formation en INTRA, contactez-nous afin d'obtenir un devis

Moyens et méthodes pédagogiques :

Cours illustré sur support Power Point, assorti de nombreux cas pratiques et Quiz collectifs

Profil du formateur :

Nos formateurs sont des cadres ou ex-cadres de l'administration en tant que responsable d'un service des marchés publics (MASTER 2 avec plus de 10 ans d'expériences).

Modalités d'évaluation :

En fin de formation quizz pour mesurer l'intégration de l'enseignement et un questionnaire d'évaluation/satisfaction. Une attestation de participation est remise en fin de session

Moyens techniques :

- Formation en présentiel : la salle utilisée doit être équipée d'un rétroprojecteur ainsi que d'une connexion internet
- Formation en distanciel : l'outil de visio est google meet

Cette formation vous intéresse ?

Contactez-nous :

Tel : 07.66.12.51.88

Courriel : j.andre@mpconsultant

Contenu de la formation :

INTRODUCTION

- Tour de table pour connaître les attentes des participants

DETERMINER SON BESOIN POUR UN MARCHE DE TRAVAUX

La programmation de l'opération : une étape essentielle pour le Maître d'ouvrage

- Les éléments du programme
- L'enveloppe financière prévisionnelle
- Les conséquences d'une programmation « approximative » (exemples / contre-exemples)

Les outils pour faire appel au savoir-faire des entreprises lors de la consultation

- Le souçing et le Benchmarking
- Les prestations supplémentaires éventuelles
- Les variantes
- Les questions-réponses avec les candidats via votre plate-forme dématérialisée

REDIGER DES CLAUSES PROTECTRICES ET APPROPRIEE A SON BESOIN

Le Règlement de la Consultation (RC)

- L'architecture adéquate du document
- Le « juste allotissement » des prestations attendues
- Les mentions « standards »
- Les niveaux minima de capacité appropriés à l'opération de travaux

Le Cahier des Charges Administratif Particulier (CCAP)

- L'architecture adéquate du document
- La hiérarchisation des pièces contractuelles (documents particuliers et documents généraux)
- Les clauses de « ré examen »
- L'adaptation des clauses coercitives (pénalités, résiliation...)
- L'opportunité (ou non) de clauses incitatives à meilleur rendement (prix, délais...)
- Les modalités d'évolution des prix

Le Cahier des Charges Technique Particulier (CCTP)

- L'architecture adéquate du document
- La fixation d'objectifs précis ou la projection d'un « but à atteindre » (besoin fonctionnel)
- Les spécifications techniques, normes et labels
- Les risques liés à des indications techniques « trop floues » / ou « trop précises »

DEFINIR DES CRITERES OPTIMAUX D'ANALYSE DES OFFRES

Le critère prix

- La pondération adéquate selon l'opération de travaux projetée
- Les sous-critères envisageables (coûts de maintenance, d'exploitation...)

La valeur technique

- La fixation d'objectifs précis ou la projection d'un « but à atteindre » (besoin fonctionnel)
- Les spécifications techniques, normes et labels
- Les risques liés à des indications techniques « trop floues » / ou « trop précises »
- Les clauses à insérer dans le cahier des charges

Les critères liés au développement durable

- La loi « Climat et résilience » et les nouvelles obligations réglementaires en la matière
- Les critères environnementaux
- Les critères d'insertion sociale

CONCLUSION

- Quizz d'évaluation des acquis et de satisfaction